



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, Janvier 2026

Poids lourds en ville : « Je ne l'ai pas vu » ne doit jamais plus être une excuse légitime.

Après la collision grave sur l'île de Nantes impliquant un camion de chantier et un cycliste en décembre dernier, Place au Vélo appelle **Nantes Métropole** à agir pour réduire les risques liés aux poids lourds en zone urbaine. Les angles morts et la cohabitation dangereuse avec les piéton·nes et cyclistes ne sont pas une fatalité : des solutions existent et doivent être mises en œuvre sans délai.

Un risque connu et évitable

Le carrefour Prairie-au-Duc / Léon-Bureau, déjà marqué par un décès en 2020, illustre la dangerosité des zones où circulent poids lourds et usager·es vulnérables. Les tourne-à-droite des camions, la faible visibilité et l'absence de séparation physique créent des situations à haut risque. **En 2024, 84 piétons, 29 cyclistes et 56 usagers d'EDP ont été tués en France par des conducteurs de camions ou bus. (1)** Ces drames sont évitables.

Ce que nous demandons à Nantes Métropole

1. Limiter la présence des poids lourds en ville

1. Interdire les véhicules de transit ou non indispensables dans les secteurs denses.
2. Réguler les horaires d'accès pour éviter les heures de forte affluence piétonne et cycliste.
3. Développer la **cyclistique** et des véhicules de gabarit adapté pour les livraisons.

2. Sécuriser les itinéraires et les véhicules

1. Équiper les camions affectés à la ville (bennes, chantiers, bus) de **dispositifs anti-angles morts** (caméras, radars, alertes).
2. Favoriser le déploiement des véhicules dotés de **cabines à vision directe** pour réduire les zones invisibles.
3. Aménager les carrefours dangereux : séparation des flux, suppression des tourne-à-droite risqués, sécurisation des itinéraires de chantier.
4. Doter chaque chantier d'envergure de présence humaine, afin de guider et d'accompagner les arrivées et sorties de poids lourds, et d'assurer que ces véhicules se garent correctement, soient soutenus lors de leur manœuvre, et qu'il y ait un accompagnement pour les usager·es vulnérables lors des manœuvres (fermeture d'accès temporaire, guidage vers des alternatives...).

3. Conditionner l'accès des poids lourds à la sécurité

1. Inspirons-nous de Londres : un système de **permis d'accès basé sur l'équipement et la vision directe** a permis de réduire de 50 % les collisions mortelles. **(2)**
2. Nantes Métropole peut expérimenter dès maintenant une **charte ou un règlement local** pour les chantiers et livraisons.

Une coopération urgente

Place au Vélo se tient prête à travailler avec Nantes Métropole, les entreprises et les acteurs du BTP pour co-concevoir des itinéraires protégés et un plan d'équipement des flottes urbaines. La sécurité des piéton·nes et cyclistes doit redevenir une priorité absolue.

Les solutions existent, adoptons-les !

Sources :

(1) **Ministère de l'Intérieur — Communiqué du 30/01/2025**

URL : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiques-de-presse/bilan-provisoire-de-laccidentalite-routiere-en-2024-mortalite-sous>

(2) **TfL – Lorry Safety Scheme : collisions graves avec HGVs réduites de 50 % depuis 2019.**

URL : <https://tfl-newsroom.prgloo.com/news/pedestrian-cyclist-and-motorcyclist-deaths-and-serious-injuries-in-collisions-with-hgvs-fall-50-per-cent-under-mayors-lorry-safety-scheme>



À propos de Place au Vélo :

Place au Vélo - Métropole Nantaise est une association qui agit pour le développement d'une mobilité cyclable et piétonne sécurisée, confortable et accessible à toutes et tous sur la métropole nantaise. Elle milite pour un rééquilibrage de l'espace public et la promotion des modes actifs.

En savoir plus : www.placeauvelo-nantes.fr

Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de Place au vélo.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)